

## **Bonne Saint Valentin ! LE SNEPS-CFTC quitte La réunion de travail sur les salaires**

**Ce jour se tenait un groupe de travail concernant la problématique des salaires, la proposition du GES, restant la même que celle proposée lors de la dernière réunion de la commission mixte paritaire :**

Proposition de revalorisation du Coefficient 120 : +1.9%  
Proposition de revalorisation du Coefficient 130 : + 0.86%  
Proposition de revalorisation du Coefficient 140 : +0.21%

Ces propositions ne concernent que les trois premiers coefficients de la grille, ce qui occasionnera un tassement de cette dite grille.

**Le représentant du SESA, ayant eu à l'encontre des salariés de la profession, des propos insultants, indécents, en stipulant que les organisations syndicales de salariés ne feront pas « cracher au bassinet » les organisations patronales pour 2022 et cela même si des mouvements de grève sont organisés et des blocages opérés au niveau des instances paritaires. Tout cela ne changera pas la position des organisations patronales.**

**Dernière Minute :  
Proposition GES pour 2023 : Ancienneté supprimée pour intégration dans les salaires.**

**Voilà leurs augmentations de salaires.**

Daniel PELTIER  
Vice-Président du SNEPS-CFTC  
Mail : [daniel.peltier@sneps-cftc.org](mailto:daniel.peltier@sneps-cftc.org)

Syndicat **SNEPS-CFTC**  
34, Quai de la Loire 75019 Paris  
Tél : **01 53 11 09 19** - Fax : **01 53 11 02 06**  
Mail : [sneps-cftc@orange.fr](mailto:sneps-cftc@orange.fr) - Site internet : [www.sneps-cftc.org](http://www.sneps-cftc.org)